MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Charente-Maritime

Commune : Meursac

Autres communes :

R500

Appellation : Vestiges de fortifications

Monument(s)

Appellation : Vestiges de fortifications

Protection : classement

Arrêté : classement le 06/10/1936

Étendue de la protection : Enceinte principale et tous les retranchements : classement par arrêté du 6 octobre 1936

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.